

Qu'est-ce que l'environnement ?

Comment la définition et la place de l'environnement ont-elles évolué jusqu'à devenir un enjeu majeur pour les sociétés ?

a) L'environnement : une notion en constante transformation

La notion d'environnement trouve ses origines dans le domaine scientifique. Au XIX^e siècle, certains chercheurs, influencés par les travaux de Charles Darwin sur la sélection naturelle, s'interrogent sur la place de l'être humain dans la nature qui l'entoure. En France, des géographes comme Élisée Reclus (1830-1905) privilégient le terme milieu plutôt qu'environnement, afin de mettre en lumière l'influence que peuvent avoir des facteurs physiques (relief, climat, végétation) sur les sociétés humaines et leurs activités.

À partir des années 1970, le concept prend une dimension politique et sociale. Les activités humaines entraînent des impacts croissants sur les écosystèmes, qu'il s'agisse de pollution atmosphérique ou de marées noires. En France, cette prise de conscience se traduit par la création d'un ministère de l'Environnement en 1971, parallèlement à l'essor de mouvements écologistes et d'associations telles que Greenpeace (fondée en 1971). Sur la scène internationale, la première conférence de l'ONU consacrée à l'environnement a lieu à Stockholm en 1972, et la notion de développement durable apparaît en 1987.

De nos jours, environnement et nature ne sont plus synonymes. La nature n'est plus perçue comme intacte ou indépendante des activités humaines. Les paysages ont été largement modifiés par l'agriculture, l'urbanisation et d'autres interventions. L'empreinte humaine est si ancienne que même des espaces réputés vierges, comme la forêt amazonienne, portent les traces d'aménagements opérés il y a des millénaires.

b) L'environnement : un enjeu central dans les débats actuels

La géographie environnementale s'attache à analyser les interactions entre les sociétés et leurs milieux : exploitation des ressources (eau, pétrole), aménagements, gestion des risques ou encore politiques de préservation. Par exemple, des géographes soulignent que certaines inondations dites « naturelles » sont aggravées par l'action humaine, notamment par l'imperméabilisation des sols. D'autres étudient les espèces menacées, comme l'ours polaire, pour mieux comprendre les effets du réchauffement climatique dans l'Arctique.

L'environnement est désormais envisagé à l'échelle planétaire. Les activités humaines sont devenues une force majeure de déséquilibre à la fois local et global. Ainsi, les feux de forêt en Amazonie ont des conséquences directes pour le Brésil, mais contribuent aussi au changement climatique mondial en libérant de grandes quantités de CO₂.

La préservation de l'environnement devient également un enjeu géopolitique. Les négociations internationales, comme celles organisées par l'ONU, soulignent la nécessité d'une coopération mondiale, mais se heurtent à des intérêts divergents. En 2019, la Russie et la Chine se sont opposées à la création d'une réserve marine en Antarctique pour défendre leurs droits de pêche. À l'échelle locale, les visions des acteurs diffèrent, opposant parfois aménageurs et écologistes.

c) L'environnement : une nouvelle place dans l'histoire humaine

VOCABULAIRE

Changement global : changement multiforme des milieux (changement climatique, urbanisation généralisée, déforestation) par l'action des sociétés.

Développement durable : développement qui permet de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures.

Écologie politique : ensemble de courants, largement diffusé depuis les années 1970, qui insiste sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'action politique et dans l'organisation sociale.

Paysage : aspect visible d'un espace géographique. Il est le produit du milieu physique et des aménagements humains.

L'histoire environnementale, apparue dans les années 1970 aux États-Unis, étudie l'évolution conjointe des sociétés humaines et de leur environnement. Elle s'intéresse aux milieux du passé (forêts, climats, etc.) mais aussi aux mouvements et institutions œuvrant pour leur préservation.

Elle révèle que les préoccupations environnementales ne sont pas nouvelles. En France, dès la fin du XVIII^e siècle, certains chercheurs établissent un lien entre déforestation et dérèglement climatique. La pollution industrielle, déjà problématique au XIX^e siècle, a fait l'objet de régulations comme le décret de 1810 encadrant l'installation des usines ; toutefois, ces mesures ont souvent favorisé le développement industriel plutôt que de réduire les nuisances.

Aujourd'hui, cette discipline nourrit une vision renouvelée des relations entre l'homme et la nature. Par exemple, depuis 2008, la Constitution équatorienne reconnaît à tout citoyen le droit de défendre un écosystème en justice. À l'échelle mondiale, des acteurs militent pour que l'ONU adopte une Déclaration universelle des droits de la Terre mère. Les scientifiques, de leur côté, appellent à un durcissement des sanctions contre les entreprises polluantes, à la fin de l'agriculture industrielle et à une transformation profonde des modes de production, de transport et d'alimentation.